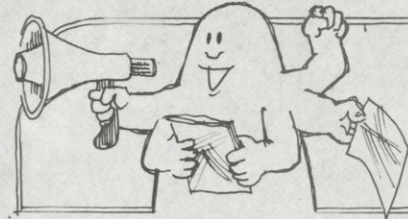




QUEST INFORMATION



2F

2 nov.

N°159

CONSTRUCTION
NAVALE
SAINT MALO

S.I.C.C.Na.
19 MOIS DE LUTTE



ON NOUS MENERA
PAS EN BATEAU!

APL periodique cppap 54701
dir. m. clavel imp spé. apl

APL: 29 rue jean jaures 44000 nantes.
cppap 54701 tel 73.82.48.

SOMMAIRE

OUVRIERS - La journée du 23 Octobre -

- Pages 2&3 - Un défilé coloré et dynamique, mais où n'apparaissent pas les luttes.
Page 4 - Les tracts distribués
Pages 5 à 8 - ST-MALO : 19 mois de lutte à la SICCNA
Page 9 - A propos des cortèges JOC du 23 octobre.

ARMEE

- Page 9 - Des champs ou des camps militaires ?

SANTE Pages 10-11 - Médecine= Santé du Capital ?

ENVIRONNEMENT

- Page 12 - Cown atomique
Page 13-14 - Réponse du Crin d'Erdeven à Hernu (PS)

INTERNATIONAL Page 14 - Loin au Chili ?

PAYSANS - Vent d'Ouest -

- Pages 15 à 17 - Transports scolaires: Gratuité pour tous?
Page - Nos droits face à la police.
Page 17 - Notre-Dame des Landes: le propriétaire a reculé?
- SICA Challans: Avant qu'il ne soit trop tard.
PAGE 18 - Carnaud fait du "social"
- Pavillon de complaisance.

PRESSE Page 19 : L'Empire Hersant à Nantes

IMMIGRES Page 20 : Comité de soutien aux grévistes des foyers Sonacotra - Basques et Casques ?

QUARTIERS

- Page 21 - Grève et occupation de l'Office des Cebntres Sociaux
Page 22 - Les travailleurs sociaux à la MAN.

* St NAZAIRE - Page 23 - L'opération " Canard sauvage"

CALENDRIER

Jeudi 4 Novembre * Les relations entre la France et L'Afrique du Sud
Centre Nantes Tiers Monde 9 rue des Hauts Pavés Nantes
*Réunion du Comité de Soutien aux étudiants inculpés Fraternité
Protestante 3 rue Amiral Duchaffault 20h30
* Spectacle "Le clown atomique et sa Centrale Atomique 20h30
salle de l'étoile au Pellerin .

Samedi 6 Novembre* Théâtre à St Nazaire : Le Galion présente la Sueur du soleil à la
MJEP 33 Bd Victor Hugo

Sam.& Dim 6 à 7 Nov* Week-end du Centre Protestant de l'Ouest "Stratégies de la gauche
révolutionnaire en France -CPO 79370 Celles sur Belle

OPERATION "CANARD SAUVAGE"

- LEONID PLIOUTCH A ST NAZAIRE - FORUM
A LA MJEP - 20H30 - VENDREDI 5 NOV. - voir p22

La Journée du 23 Octobre :

UN DEFILÉ COLORE ET DYNAMIQUE, MAIS OÙ N'APPARAISSENT PAS LES LUTTES

Près de 30 000 personnes dans la rue, cela fait beaucoup de monde, mais quand c'est un rassemblement inter-régional sur les deux régions Bretagne et Pays de Loire cela ne fait pas tant que ça.

C'était le plus important rassemblement qu'il y ait eu en France ce jour-là.

Le 23 octobre n'aura donc pas été un jour de très forte mobilisation. Pour la Loire-Atlantique, il y avait nettement moins de monde que le 7 octobre.

● On avait affaire ce jour-là à un rassemblement dont l'essentiel était formé de "militants". Ça a donné un cortège coloré avec des banderoles en grand nombre, des pancartes et aussi du bruit, des chansons et des slogans.

● Tant dans le cortège organisé Région par Région, U. D. par U. D. et dans chaque U. D.; C. G. T., J. O. C.; C. F. D. T. et F. E. N. dans l'ordre, que le matin au Champ de Mars, la concurrence syndicale a marqué cette journée.

On l'a vu le matin au Champ de Mars où il y avait un côté "casquettes rouges" - la C. F. D. T. et un côté "canotiers jaunes" - la C. G. T., et l'après-midi dans la manif, où de nombreuses délégations portaient des "banderoles-tableaux" ou entouraient des chars comme pour susciter les applaudissements des spectateurs sur les trottoirs.

On l'a enfin entendu lors du Meeting de clôture où chaque intervention s'est terminée par le duel de slogans classique : Union - Action - Programme Commun (C. G. T.) contre : Union - Action - Autogestion (C. F. D. T.)

UN CORTEGE DYNAMIQUE

Le cortège de 1h30 qui a traversé la ville tranchait par rapport à ceux dont on a l'habitude, ça n'avait rien d'une procession et c'était pour l'essentiel un cortège dynamique et souvent sur le plan des slogans criés, orienté vers la lutte.

● Il faut noter que le premier slogan lancé de la camionnette de tête de la manif

a été : "Union - Action - N'attendons pas les élections" slogan repris dans le cortège par la C. F. D. T. et aussi la C. G. T.

● Des slogans traditionnellement réservés aux "gauchistes" étant présents dans la manif ; en allant du slogan long : "à la chinoise" à : "Giscard et Barre nous ont trompés, c'est tous ensemble qu'il faut lutter" ou encore : "ce n'est qu'un début, continuons le combat".

On a chanté des ritournelles, l'Internationale mais aussi d'autres chants révolutionnaires, comme "le drapeau rouge".

CHERCHER LES BOITES EN LUTTE..

Les délégations de la J. O. C. étaient toujours importantes. Le thème de l'emploi, du chômage des jeunes, de l'exploitation des apprentis est un thème sur lequel la J. O. C. travaille depuis longtemps et avec succès manifestement.

● Le meeting de la fin de la manif a été assez terne, pas mal de gens l'ont trouvé fort long et l'ont fait savoir ou sont partis.

On s'est tous quittés sans que des perspectives de luttes ou d'actions aient été fixées, proposées ou même seulement suggérées. La "journée" était finie.

● Au cours de cette journée, les luttes qui se mènent actuellement dans nos régions, il fallait les chercher, on pouvait les trouver quand même dans les stands ou bien dans les tracts, dans quelques délégations telles que Réhault, Puteau, qui faisaient appel à la solidarité financière, comme les Nouvelles Galeries de Saint Brieuc.

Mais tout cela était discret comme en surplus.

APL

P. S. : La délégation C. G. T. de Renault du Mans s'est distinguée par son intolérance. Elle a été la seule à menacer et parfois agresser les distributeurs de tracts et de journaux, en allant du C. E. R. E. S. à L. O. en passant par Révo, O. C. G. O. P..



Parmi les Tracts du 23 Octobre

TRANSOCEAN - BREST -

18 mois de lutte et 7 d'occupation...
Transocéan, installé à Brest en 1962 va d'abord bénéficier de toutes les primes à la décentralisation : mais les emplois promis (1 000) n'ont jamais été réalisés...

REPRESSION ANTI-SYNDICALE :

Dabaghian, P. D. G. licencié en mai 1975, 63 travailleurs, dont 5 délégués CGT ce sans indemnités ni préavis.

Les 63 licenciés obtiendront quand même ces indemnités, mais après que le PDG se soit fait condamner à 6 mois de prison avec sursis pour entrave aux libertés syndicales.

Ce même Dabaghian va faire inculper 4 militants CGT dont le procès le 15 octobre va être l'occasion de faire du PDG le véritable accusé (selon la presse locale).

DEPOT DE BILAN :

En mars 1976, Transocéan dépose son bilan, ajoutant ainsi 270 chômeurs aux 6 000 de la région brestoise. La CGT est actuellement à son 7ème mois d'occupation de l'usine.

Extrait d'un Tract de la CGT Transo .

MEUNIER - BREST -

Sous le faux prétexte d'un piquet de grève, une partie du personnel est sanctionnée de deux jours de mise à pied (5 jours pour les délégués syndicaux) ; une demande de licenciement a en outre été faite à l'encontre d'un délégué CFDT.

Les syndicaux CGT et CFDT Métaux exigent l'ouverture de négociations sur leurs revendications, le respect des libertés syndicales et la levée des sanctions.

Extrait Tract CGT-CFDT

A.F.O - S^t NAZAIRE -

Suppression de la réparation navale ?
Les A. F. O. groupant 1 600 employés (880 à Brest, 720 à Donges et Saint-Nazaire) sont en crise depuis novembre 1975, ce qui s'est traduit par des réductions d'horaires (de 43H à 40H...soit 10 % de salaire en moins), puis par un chômage partiel qui va en augmentant (260 actuellement à Saint-Nazaire) ; la direction envisage

le chômage de total avec inscriptions à l'ANPE.

Une nouvelle politique se dessine d'après les entretiens qui ont eu lieu avec le Ministère des Transports ; elle contient :

- Des menaces de licenciement ;
- peut-être une généralisation des 3x8
- une reconversion de Saint-Nazaire et la concentration de la réparation navale à Brest, solutions auxquelles s'oppose la CFDT.

Extrait de Tract de la CFDT AFO

NOUVELLES GALERIES - S^t BRIEUC -

Grève du personnel depuis le 29/09/76 suite aux réponses négatives de la direction aux revendications du personnel.

Celles-ci comprennent :

- pas de salaire inférieure à 2 000 francs ;
- une augmentation de 500 francs en deux fois ;
- garantie de salaire à 100 % en cas d'accident du travail ou de maladie ;
- reclassification du personnel.

Au dos du tract, quelques exemples des salaires pratiqués : de 1 400 à 1 500 francs par mois pour une caissière ou une vendeuse ayant 8 ans d'ancienneté...

Extrait d'un tract CFDT-CFTC des Nouvelles Galeries.

NOTE A. P. L. :

La reprise du travail a été décidée le 26 octobre ; les travailleurs des Nouvelles Galeries ont obtenu satisfaction en ce qui concerne les arrêts de maladie et accidents de travail.

Quant au reste, ils se sont heurtés à une intransigeance totale de la part de la direction.



ST-MALO: LE PLUS LONG CONFLIT DE FRANCE : LA SICCNNA

19 Mois de lutte contre la liquidation

La section syndicale de la SICCNNA et l'union des syndicats CFDT des Pays Malouins viennent de sortir (le 22 octobre) une brochure sur l'affaire SICCNNA.

Il nous a paru intéressant d'en publier de larges extraits tant pour les apports que cette lutte peut apporter que pour le soutien éventuel.

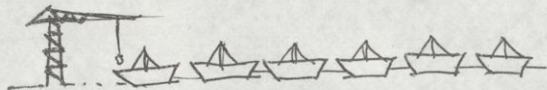
- c'est le plus long conflit de France (depuis le 17 mars 1975) contre les dépôts de bilan et liquidations ;
- la lutte ne faiblit pas et ne s'effiloche pas depuis 19 mois, avec des A. G. de 120 à 200 personnes, une occupation effectuée avec plus de 200 personnes faisant partie des équipes de "garde" du Magellan, avec des actions de "commando" anonymes.

APL

QU'EST-CE QUE LA SICCNNA ?

C'était un chantier de construction navale, construisant des thoniers, crévetiers, vedettes, chalutiers etc... employant 450 personnes plus 120 intérimaires et faisant appel à une sous-traitance surtout locale, représentant au moins 500 personnes possédant un carnet de commande bien garni, ayant procédé à de gros investissements de production (hall de montage, rampe de lancement, appareils de manutention et de levage).

Pour situer la place du chantier dans l'économie malouine, il faut savoir que la SICCNNA était, il y a deux ans, la plus grande entreprise industrielle de la région de Saint-Malo, qu'elle avait un effet d'entraînement certain de l'activité locale.



L'AIDE DE L'ETAT VA AUX GROS CHANTIERS

Malgré l'importance du chantier, l'Etat et surtout le Secrétariat à la Marine Marchande, face à l'inflation n'a pas voulu assurer ses promesses orales de financer l'écart entre le prix de revient, résultat de la concurrence et du marché international et le prix de revient réel, tenant notamment compte des hausses des coûts.

Il a décidé de subordonner son aide à des restructurations volontaires entre

chantiers et à cet effet, a recherché un accord avec certains chantiers et armateurs, plutôt qu'avec la SICCNNA - qui a distribué 92 à 95 % des crédits pour l'aide à la construction navale aux gros chantiers, le reste étant pour les petits chantiers (dont la SICCNNA) qui représentent environ le 1/4 des effectifs employés dans la branche.

Le Secrétariat a pris son temps pour mener les négociations de redémarrage et de reprise à la SICCNNA.

LE SEUL PROJET ACTUEL DE SOLUTION

Les pouvoirs publics, sous les pressions syndicales, de l'opinion publique, des travailleurs de la SICCNNA en premier, ont mis sur pied un projet qui a l'accord des intéressés.

Un patron : FOURNIER, PDG des Ateliers et Chantiers du Havre, accepte de racheter le chantier, de le remettre en activité et de reprendre tout le personnel licencié, mais l'Etat lui fait de beaux cadeaux en millions de N. F. en prêts et subventions et en garanties de commandes.

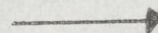
Mr Fournier se dit philanthrope. Constatons que la philanthropie rapporte bien ! Son compère, l'armateur DELPIERRE avec lequel il siège dans les conseils d'administration et avec lequel il a des intérêts communs, obtient la participation de l'Etat, refusée au départ.

Des transactions sont rédigées et prêtes à être signées. Il n'existe pas d'autre solution, même pas d'ébauche d'autre solution. Cette solution est prête depuis plusieurs mois.

Alors, tout le monde devrait être content !

Tout le monde sauf l'ex-PDG qui ne sera plus rien dans la nouvelle société puisque, lors de la liquidation judiciaire il a été lui aussi licencié.

Serait-ce là une explication au fait que l'Etat serait prêt à soutenir la SICCNNA et qu'avant il ne l'aurait pas voulu, faute de s'entendre avec l'ex-PDG ?



L'action du personnel

Que pouvait faire le personnel ?

Montrer publiquement, matériellement son intransigeance quant à ses trois objectifs essentiels :

- 1°) Redémarrage du chantier ;
- 2°) Réemploi du tout le personnel, pour qu'on pense un peu plus à lui et qu'il reste moins longtemps chômeur ;
- 3°) Maintenir des avantages acquis et revaloriser les salaires.

Il a défilé, occupé, arrêté la circulation, retardé le départ d'un train, badigeonné les murs d'inscriptions, distribué des tracts, placardé des affiches, manifesté devant la Préfecture, la sous-Préfecture, organisé la solidarité (Fest-Noz, collectes sur le "Magellan", sur les marchés, dans les entreprises etc...), vidé quelques papiers par les fenêtres de la Chambre de Commerce, occupé le "Magellan" depuis le 12 juin 1975 et fait la grève de la faim.

L'OCCUPATION DU "MAGELLAN"

Cette occupation du "Magellan" a été à la fois un symbole et un instrument de lutte et un support matériel à l'action.

UN SYMBOLE :

Ne peut-on pas dire que ceux qui l'ont construit l'occupent en propriétaires ? C'est le panneau d'affichage et le témoin matériel d'une lutte qui ne faiblit pas.

C'est le ciment de l'unité d'action pour une occupation qui ne pourrait se faire dans la division. C'est le donjon de la forteresse que constituent les travailleurs de la SICCNNA.

UN INSTRUMENT DE LUTTE :

Les travailleurs ne lâcheront pas le bateau avant d'avoir obtenu la réalisation de leurs objectifs. Ils sont farouchement déterminés à ne pas céder à toute provocation qui viserait concrètement à jeter les travailleurs occupants hors du bateau.

Les pouvoirs publics le savent, qui n'ont pas mis en application la décision d'évacuation du Tribunal.

Du reste, le pourraient-ils, sans incidents Graves, qui ne seraient ni à l'honneur, ni en faveur du gouvernement ?

UN SUPPORT MATERIEL DE L'ACTION :

35 % d'indemnité de chômage partiel, total !, pendant un an : cela représente bien des misères individuelles et familiales, matérielles et morales.

Distribuer des dizaines de milliers de tracts pour expliquer sa lutte à la population cela coûte cher. Alors, si l'an passé 200 000 personnes ont visité le "Magellan", elles ont aussi versé leur contribution en argent à la lutte.

Cela a permis d'aider un peu les chômeurs de la SICCNNA en grande difficultés et de faciliter l'information, tous azimuts.

UNITE D'ACTION, SOLIDARITE

"Pour que nos forces restent vives, nous devons continuer à vouloir :

- notre unité d'action qui pour être véritable, doit se réaliser à égalité pour chacun ;

- une solidarité agissante et concrète, qui, pour ceux de la SICCNNA est faite de participation de plus en plus nombreuse aux actions et de respect des décisions prises démocratiquement, en assemblées générales ;

- une lucidité dans la lutte qui nous permet de continuer à examiner objectivement les solutions que nous voulons, les difficultés, les attaques, pour déjouer les manœuvres des adversaires et riposter comme il faut ;

- ne nous laisser abuser par aucun des responsables de la crise de la SICCNNA l'Etat et son Secrétariat à la Marine Marchande, les patrons-requins, les notables, les élus incapables ou indifférents, l'ex-PDG."

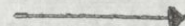
UN NOUVEAU SYNDICALISME

Quand ils voient le chemin parcouru depuis 19 mois, les travailleurs de la SICCNNA ne peuvent pas être pessimistes. Ils ont gagné en conscience de classe, en volonté de lutte, en expérience syndicale.

Il suffit de comparer ce qu'était le syndicalisme de la SICCNNA hier et aujourd'hui.

IL Y A DEUX ANS

C'est tout juste si un ou deux camarades étaient capables de prendre la parole en public. Malgré quelques débrayages précédents, la syndicalisation y était faible.



Le comité d'entreprise était parqué dans de petites initiatives sociales, notamment de vente de produits alimentaires. Les heures supplémentaires massives illusionnaient sur les revenus et rendaient difficiles les réunions et actions syndicales.

Le paternalisme patronal jouait son rôle à fond. Les travailleurs ne cherchaient pas à mieux connaître la vie économique et financière de l'entreprise, se fiant à la prospérité apparente, sous forme d'embauchages et d'heures supplémentaires.

Même au début du conflit, des travailleurs de la SICCNna étaient méfiants à l'égard des syndicats, voulaient se débrouiller tout seuls et rejetaient toute intervention extérieure.

AUJOURD ' HUI

Après 19 mois de lutte, malgré la fatigue, l'usure du temps, d'inévitables bavures ou faiblesses qui ne mettent pas en cause l'essentiel, l'acquis est important.

Ainsi par exemple, en ce qui concerne la section SICCNna - CFDT, on enregistre :

- le doublement des effectifs syndicaux ;
- une influence grandissante auprès des non-syndiqués, qui fait augurer une progression importante d'adhérents ;
- une section syndicale qui vit, se réunit régulièrement, discute, décide, agit ;
- une équipe de militants
 - * capables de parler en public ;
 - * capables de discuter sans complexe, avec capacité et fermeté avec Préfet, patrons, syndic, juges etc... ;
 - * qui a acquis une expérience solide de la lutte et de l'action syndicale ;
 - * qui cherche à être contagieuse, à élargir le cercle des militants, à en susciter ;
 - * qui est à l'origine des initiatives originales de la lutte ;
 - * qui est clairvoyante quant à l'unité d'action syndicale qui même conflictuelle à certains moments, est l'élément positif qui permet aux travailleurs de rester unis face au patron.

La section affirme qu'à condition de ne pas s'endormir ou de "baisser les bras" le nombre et l'unité d'action face au patronat et au gouvernement sont des atouts

Si l'on prend la masse des travailleurs de la SICCNna, les préventions à l'égard des syndicats sont tombées. A chaque assemblée générale, les équipes de garde du "Magellan" sont constituées, il y en a plus de 200 qui plus ou moins régulièrement font ou ont fait la "garde".

* Les A. G. oscillent entre 120 et 200 participants ;

* les manifs diverses SICCNna regroupent un peu plus de monde ;

* il y a aussi les actions de "com-mando" anonymes ;

* si un peu plus de la moitié des travailleurs de la SICCNna participe plus ou moins aux A. G., aux manifs, à l'occupation du "Magellan", la connaissance des travailleurs de la SICCNna permet d'affirmer que tous approuvent l'action des délégués et syndicats, qu'ils ont conscience que l'origine des déboires est patronale, gouvernementale et vient également de la structure capitaliste, qu'il faut rester unis et tenir.

* tenir 19 mois sans que ça s'effiloche et en partant de peu, c'est déjà un succès en soi ;

* pour la section syndicale, l'ex-PDG ou le nouveau, c'est toujours un patron et le rapport de force subsiste.

LES TRAVAILLEURS FACE A LA JUSTICE

Toute cette lutte a mené les travailleurs de la SICCNna, la plupart pour la première fois de leur vie, à mettre les pieds dans un prétoire, à écouter les plaidoiries, à voir fonctionner la "justice".

Inutile d'affirmer que les travailleurs se sont très vite forgé une opinion.

Ils ont connu les prononcés de jugement renvoyés à huitaine ou à quinzaine, les multiples suspensions de séances du Tribunal de Commerce, manifestement dépassé par la gravité et la complexité juridique de l'affaire, les demandes de renvoi justifiées des avocats, les assemblées houleuses des créanciers, le mutisme ou la pusillanimité des deux premiers syndicats etc...

Quel exercice pratique pour la formation syndicale et juridique !

Et Dieu sait s'il y en a eu des audiences au Tribunal et s'il y en a et en a eu des procès autour de l'affaire de la SICCNna. Tout ça s'embrouillant, se chevauchant, se condredisant, se paralysant.



Même les gars de la SICCNà seraient incapables de tout se rappeler, de ne pas se tromper.

Ah ! La justice n'est-elle pas une grande machine contre laquelle les travailleurs viennent se casser les dents !

Et puis, il y a des exemples très éclairants.

Pour traduire devant le Tribunal des Référés les délégués syndicaux coupables d'avoir occupé le "Magellan" et pour rendre le jugement, ça n'a pas traîné, c'était réglé sous huitaine.

Par contre, on attend encore (depuis 1974 !) la passation en appel du lock-out pour lequel le PDG avait été condamné devant le Conseil de Prud'hommes.

Le comble, dans l'un et l'autre procès, c'est que c'étaient les mêmes hommes ; dans le premier cas l'ex-PDG voulait la condamnation des délégués, dans les deux cas, ce sont les ouvriers qui demandaient justice contre leur patron.

L'ACTION DU COMITÉ DE SOUTIEN

Bien sûr cette lutte a occasionné un soutien local important.

LE COMITE DE SOUTIEN

Il a été créé à l'initiative de la CFDT. Dès sa fondation, l'unanimité des participants s'est faite sur les positions suivantes :

1°) Les sections d'entreprise CFDT et CGT sont responsables de la direction de la lutte et de l'action des revendications et objectifs syndicaux.

Le comité n'a que deux buts : informer et populariser la lutte et la soutenir sous les formes à déterminer en commun.

2°) Sont membres du comité de soutien les seules organisations responsables, représentées par des camarades mandatés.

Ont participé à ce comité, le PS, le PSU, l'UDB, l'APF. Les résultats ont été positifs :

- distribution de tracts (plusieurs dizaines de milliers) pour appeler la population à la solidarité ;
- collectes dans les différents marchés de la ville et dans les entreprises ;
- soirée de musique irlandaise dont toute la recette a été au fond de la solidarité ;

- vente de légumes offertes par des paysans de la région au profit des chômeurs de la SICCNà ;

- appels pour participer aux manifestations pour l'emploi, en particulier à celle du 26 juillet 1975 ;

- prises de positions publiques de soutien qui ont contribué à sensibiliser la population ;

- interventions auprès du Bureau d'Aide Sociale et du Maire, ainsi qu'auprès des Allocations Familiales ;

- Campagne d'information des malouins sur le conflit SICCNà.

Insistons sur ce point important car il permet de suppléer à l'insuffisance d'information du quotidien régional, de répondre aux attaques réactionnaires qui calomnient les travailleurs de la SICCNà et aux colportages de grossiers mensonges sur la situation des chômeurs de la SICCNà, et de faciliter l'appui moral et matériel de la population.

A noter que pour la première fois à Saint-Malo, les paroisses de la ville ont quêté à la sortie des messes, pour les chômeurs de la SICCNà et reversé une importante somme au fond de solidarité géré par les sections CFDT et CGT.

Que les mots d'ordre du personnel de la SICCNà deviennent les objectifs de tous :

* REDEMARRAGE DU CHANTIER



* REEMPLOI DE TOUT LE PERSONNEL, POUR QU'ON PENSE UN PEU PLUS A LUI ET QU'IL RESTE MOINS LONGTEMPS CHOMEUR

* MAINTIEN DES AVANTAGES ACQUIS ET REVALORISATION DES SALAIRES

(extrait d'un numéro spécial de "Lien de la côte" de l'Union des syndicats CFDT du Pays Malouin)

A PROPOS DES CORTEGES

JOC A LA MANIF DU 23 Oct.

Les cortèges de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne ont étonné par leur nombre et leur ampleur, cortèges imposants surtout pour la Loire-Atlantique mais aussi pour la Vendée et le Maine-et-Loire.

Depuis 1968, la J. O. C. apparaît de plus en plus comme une force sociale autonome au sein de la Jeunesse Ouvrière et scolarisée.

Dans l'Ouest, deux courants se dessinent :

- Un premier défendant un encadrement religieux de la jeunesse au travail, avec simple information de ses droits et développant surtout une animation culturelle : camps de loisirs, forums, réflexion chrétienne sur les problèmes de la société libérale.

- Le second dénonce l'exploitation de la jeunesse, les inégalités sociales des apprentis et engage des objectifs de lutte contre le patronat et la société capitaliste.

C'est ce courant qui domine dans les Pays de Loire.

La J. O. C. joue un rôle de suppléance aux appareils syndicaux par sa capacité de développer des campagnes autonomes sur les apprentis, le chômage, l'école.

La J. O. C. regroupe ainsi une partie de la Jeunesse des milieux ruraux où les syndicats n'offrent aucune organisation spécifique à la jeunesse sur les axes de lutte suivants :

- non au chômage des jeunes ;
- pour une école gratuite ;
- contre l'exploitation capitaliste.

Ainsi la manif du 23 a marqué la reconnaissance par les syndicats de la J. O. C. comme force d'appoint. Force structurée en cortège séparé, avec ses propres mots d'ordre et une propagande autonome.

Notons l'attitude de l'Eglise qui préfère garder coûte que coûte un encadrement serré à la J. O. C. et laisser aller dans les eaux "gauchistes" le MRJC (mouvement rural de la jeunesse chrétienne) et la J. E. C. (jeunesse étudiante chrétienne) ces derniers ne se privant pas de critiquer l'institution même de l'Eglise. La J. O. C. gardant une contestation "bon ton" de style réformiste.

Un ex-iociste

NOTE A. P. L.

CE texte ne suscite pas l'approbation de l'ensemble du collectif, nous ne le considérons que comme l'ouverture d'un débat sur la J. O. C. dans l'A. P. L.

A vos plumes !...

ARMEE

DES CHAMPS, OU DES CAMPS MILITAIRES DES USINES, OU DES CASERNES

Dans le finistère, près de Chateaulin, une zone industrielle vient d'être bradée à l'armée qui veut y construire une caserne. TI VOUGERET, c'est son nom, c'est 200 ha qu'une municipalité vendue vient de retirer aux travailleurs.

C'est la lutte des travailleurs Bretons contre la militarisation de la Bretagne que le pouvoir brade à l'armée et au tourisme de luxe. TI VOUGERET, c'est la lutte d'une population pour sauvegarder sa terre-outil de travail, son pays de droit, et sa culture.

C'est la lutte que menait YANN-KEL KERNALEGEN qui avait choisi de vivre au pays. Dans la nuit de 29 au 30 septembre il est mort déchiqueté par l'explosion d'une bombe qu'il allait poser à TI VOUGERET.

Nous disons notre opposition à la construction du camp militaire de TI VOUGERET qui est décidée par un pouvoir centralisateur contre la volonté du peuple Breton.

- Nous soulignons que plus que les bombes, l'Etat bourgeois et capitaliste a peur de la prise de conscience du peuple Breton.

- Nous affirmons que la plus forte violence est celle exercée par le pouvoir français à l'encontre de notre peuple.

Tant que nos droits élémentaires :

- droit au travail chez nous ;
 - droit à l'expression de notre culture ;
 - droit à la dignité de notre peuple ;
- seront bafoués et que seule la répression fera écho à nos justes revendications,

NOUS SOUTENONS QUE LE POUVOIR FRANCAIS
CENTRALISATEUR RESTERA LE PRINCIPAL RESPONSABLE DES ACTES DE VIOLENCE QUI SERONT COMMIS.

SKOL AN EMSAV NAONED

MEDECINE, SANTÉ DU CAPITAL ?

Le S.M.G. a été créé les 18 et 19 avril 1975 à BESANCON, par un groupe de médecins généralistes issus du G.I.S., de Paris et de Province. Une Charte a été alors proposée en cinq points.

1 - LUTTER CONTRE LES CAUSES VERITABLES DES MALADIES.

L'amélioration de la santé ne pourra se faire sans une prévention globale des maladies, c'est-à-dire, sans une lutte efficace contre tous les facteurs pathogènes de la Société (conditions de travail, urbanisation, pollution, etc...).

2 - IMPOSER UNE FORMATION ADAPTEE AUX BESOINS.

La formation universitaire est le plus souvent inadaptée à une pratique médicale ; la formation post-universitaire est accaparée et détournée par la "publicité pharmaceutique". La formation du médecin généraliste doit être rémunérée, adaptée à la pratique quotidienne, obligatoirement intégrée dans la journée de travail, et être l'occasion d'un travail collectif enrichissant.

3 - TRANSFORMER LES CONDITIONS DE TRAVAIL DU MEDECIN.

Son activité doit être répartie en 3/3 de temps :

- . L'activité curative,
- . La prévention,
- . La formation permanente et la recherche.

Le médecin doit être rémunéré à la fonction, il faut supprimer le paiement à l'acte.
(Ouvrez la bouche, une ordonnance... 32,00 F. Merci Docteur !)

4 - S'OPPOSER A L'EMPRISE DU PROFIT SUR LA MEDECINE.

L'activité médicale doit cesser d'être synonyme d'activité commerciale. Les activités du médecin généraliste ne doivent plus être soumises aux pressions financières des banques de crédit.
Il est intolérable que ce soit les

lois du profit et du marketing qui président à la recherche et à la production du Médicament, et non, les besoins sanitaires réels de la population. Il est fondamental que l'activité médicale soit indépendante du pouvoir patronal, et en particulier les médecins du travail.

5 - ETRE RESPONSABLE DEVANT LA COLLECTIVITE

- Responsabilité juridique :
Le médecin doit être jugé seulement par les tribunaux civils (et non l'ordre).
- Responsabilité morale :
Devant les usagers, il doit notamment participer directement aux luttes sociales sur les questions de santé. Apporter aux dossiers des luttes, les éléments qu'il tire de sa formation et de sa pratique.



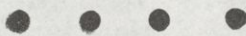
LE CONGRES D'ANGERS était donc le deuxième congrès national après 18 mois de création.

Depuis, l'extension du S.M.G. ne cesse de s'accroître. Il peut désormais prétendre jouer un rôle dans les luttes pour la Santé des travailleurs. Jusqu'alors, le S.M.G. s'est manifesté :

- . Par la lutte contre l'Ordre des Médecins,
- . Par la lutte contre l'industrie pharmaceutique, en ne demandant pas seulement la nationalisation des grands trusts pharmaceutiques, mais en s'efforçant de repenser la thérapeutique (ensemble des actes de soins).
- . La création de contacts avec les grands syndicats des travailleurs (notamment la C.F.D.T.)
- . La lutte concrète contre le contrôle patronal des arrêts de travail.
- . Transformer la pratique médicale, en trouvant des formes de luttes contre la médicalisation de la vie et de la mort.
- . En créant des contacts collectifs avec les associations de quartier : C.A.P.F., P.S.F.; Club du 3e âge, etc...

. Poursuivre la lutte pour l'avortement et pour l'amélioration de la contraception.

. Ouverture du Syndicat aux Etudiants (médecins en formation).



Par ailleurs, le S.M.G. publie nationalement une revue "Pratique" format 16 x 24, environ 100 pages ; dix numéros par an, 12,00 F l'unité. Cette revue est destinée non seulement au personnel médical, mais aussi aux usagers. (en vente à la Librairie 71)

Un certain nombre de sujets ont été débattus au cours de ce congrès :

- Les rapports S.M.G. étudiants en médecine.
- Le Tiers payant.
- La lutte contre l'Ordre.
- Pour une nouvelle pratique.
- La place du médecin généraliste dans la Société Capitaliste.

Voici brièvement quelques résultats de ce congrès :

1 - AU SUJET DU TIERS PAYANT.

La position du S.M.G. est importante dans la mesure où la CFDT (Declercq de Nantes notamment) s'étonne de la réticence du S.M.G. à réclamer le Tiers payant comme mot d'ordre primordial :

"Le tiers payant constitue une vieille revendication de la part des organisations syndicales des travailleurs en tant qu'évolution vers une médecine de soins gratuite. Le S.M.G. ne s'oppose pas à cette revendication si elle vient de la part des travailleurs, mais fait savoir que la pratique du Tiers payant, dans le système actuel de santé payé à l'acte, entraîne une surconsommation médicale, impulsée par les médecins soucieux de maintenir leur pouvoir d'achat ; il tend à accroître la médica-

lisation des problèmes de santé. De surcroît, il existe de nombreuses entraves administratives qui empêchent son bon fonctionnement pour l'ensemble des travailleurs.

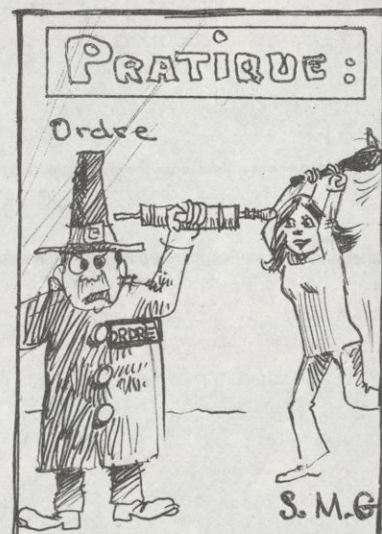
Enfin, la revendication du S.M.G. est d'abord celle de gratuité des soins et de paiement à la fonction."

2 - AU SUJET DE L'ORDRE DES MEDECINS.

Le S.M.G. reconnaît bien sûr toujours l'Ordre comme organe conservateur et répressif mais ne relance pas le mot d'ordre de non-paiement des cotisations (ce qui ne veut pas dire que les adhérents sont invités à payer leurs cotisations). La lutte contre le Conseil de l'Ordre n'est pas actuellement prioritaire, mais le S.M.G. soutiendra cette lutte ou s'engagera dans cette lutte régionalement ou nationalement avec les autres organisations de santé locales, chaque fois qu'elle permettra de faire progresser les luttes pour une meilleure santé au sein de la population.

3 - PLACE DU MEDECIN DANS LA SOCIÉTÉ CAPITALISTE.

Enfin, la section de Nantes a présenté un long texte sur la place du médecin généraliste dans la Société capitaliste, a émis d'abord le regret que son texte soit discuté en dernière journée seulement, s'il l'avait été auparavant, il aurait révisé de façon plus globale les objectifs du S.M.G. Ce texte de 16 pages, qui a beaucoup plu, (sic) aux médecins et non-médecins présents sera en distribution gratuite la semaine prochaine à la Librairie 71.



Cor. A. P. L.

"PRATIQUE"
REVUE
DU
SYNDICAT
de la
MEDECINE
GENERALE

LE CLOWN ATOMIQUE

JEAN KERGRIST ET SA CENTRALE BALLADEUSE



UN SPECTACLE :

COMIQUE,

INSTRUCTIF,

TROUBLANT,

ANGOISSANT

même...

Le JEUDI 4 NOVEMBRE 20 H 30_{mn}

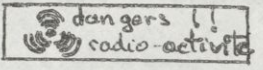
SALLE DE L'ÉTOILE

LE PELLERIN

ENTRÉE LIBRE...

REPONSE DU CRIN D'ERDEVEN A G.HERNU (P.S.)

LA LUTTE CONTRE L'ENERGIE NUCLEAIRE : UN CHOIX POLITIQUE



Oui, Mr Hernu, il existe une écologie de droite.

Il est vrai qu'au congrès Survie Belgique en décembre 1975 des thèmes néofascistes ont été développés.

Il est vrai qu'il existe des R. I. défendant leurs forêts pour leur chasse à courre, et des illuminés préconisant le jeûne et l'intériorisation contre les radiations.

Il existe des mouvements écologistes de droite qui défendent leurs privilèges contre des municipalités de gauche, et, il existe encore des mouvements écologistes de gauche qui s'opposent à des municipalités de gauche pro-nucléaire.

Mais nous sommes sidérés de voir qu'un homme qui occupe des responsabilités importantes dans un parti de gauche puisse se livrer à un amalgame aussi sommaire que celui-ci :

"En Suède comme en France (l'écologisme) est un thème conservateur et de plus en plus réactionnaire...etc..."

Une telle analyse montre à quel point vous êtes coupé dramatiquement de la réalité des luttes écologiques en France.

Vos appréciations sur "les prétendues associations de défense" ne peuvent en rien s'appliquer à tous ces comités populaires de lutte écologique et antinucléaire sur le terrain de Braud à La Hague, de Malville à Plogoff et Erdeven.

Ces comités groupent des milliers de gens qui ne sont militants ni de gauche ni de droite, et des militants P. S. et P. S. U. (réactionnaires et conservateurs sans doute).

● Contre l'E. D. F. et un gouvernement de droite qui voulaient imposer une centrale nucléaire sur leurs terres, ils ont fait dès le début de leurs luttes comme Mr Jourdain, de l'écologie sans le savoir. Puis de la politique sans le savoir.

Et en prenant en mains les affaires de leur canton, ils ont fait de l'autogestion sans le savoir.

Maintenant ils le savent. Et dans des textes nombreux et sans équivoque (plate-forme de Porsmoguer de la Fédération des CRIN de Bretagne), ils expriment des positions politiques qui sont forgées dans la

pratique et qui laissent derrière elles les positions de la gauche traditionnelle.

● Il nous paraît très inquiétant que vous n'ayez pas une vision plus claire du contenu politique de ces luttes. Car le projet qu'elles portent en elles est en avance d'une société sur le socialisme-gestionnaire - de - l'héritage - nucléaire - capitaliste que vous préconisez.

UNE CONCEPTION SOCIALISTE DU NUCLEAIRE ?

"Il faut avoir une conception socialiste de l'énergie nucléaire" dites-vous.

Quelle conception ? Le P. S. se dit opposé à la filière américaine et opposé aux surgénérateurs. Mais en clair, le P.S. au pouvoir assumera l'héritage nucléaire capitaliste : les centrales Westinghouse. Et qu'en sera-t-il de Super-phénix ?

Ne vous étonnez pas que nous adoptions un comportement antinucléaire, y compris devant les propositions socialistes. Nous estimons que c'est une grave mystification que de faire croire aux travailleurs, aux militants, à l'opinion que les risques d'accident seront éliminés par un contrôle de sécurité socialiste, de faire croire que les effluents des centrales socialistes ne seront plus des nuisances majeures, que les déchets radioactifs socialistes seront rendus inoffensifs.

UN CHOIX POLITIQUE

Il est dramatique que vous n'ayez pas compris que le nucléaire ne pouvait être engendré que par la technologie capitaliste, qu'il représentait le point culminant de la division du travail, l'outil non-auto-gérable par excellence, la machine à reproduire l'inutile (comme les armes) sur laquelle vit le capitalisme (le nucléaire n'est pas fait pour produire de l'électricité) et une nouvelle organisation du marché international capitaliste.

Vous auriez dû être à la pointe de ce combat organiquement et politiquement.

● L'abandon radical du nucléaire que nous préconisons au profit des ressources inépuisables de l'énergie solaire et éolienne, des marées, combinée avec l'utilisation raisonnable de la géothermie, du pétrole et du charbon est UN CHOIX POLITIQUE.



- CRIN -

Ce choix entraîne en projet de société radicalement différente, où la qualité de la vie et l'autogestion, décentralisation et contrôle populaire de la production ne sont pas des slogans creux (Pas de plutonium pour faire joujou avec la force de frappe dans une telle société, Mr Hernu).

Et votre acceptation du nucléaire parmi d'autres techniques, ne peut que nous faire douter de la société socialiste que vous nous proposez, Mr Hernu.

● Mais est-ce réellement la conviction profonde de tous les membres du P. S. ?

Certaines voix que nous entendons dans vos rangs peuvent nous en faire douter, qui préconisent :

" une technologie décentralisée, pacifique, fondée sur le développement d'innovations sociales plus que sur une innovation énergétique, sur le développement des rapports non marchands plutôt que sur des rapports marchands" J. Attali octobre 76.

DANS NOTRE SERIE
ces ecologistes,



ils manquent pas
d'air!

voici
un interviewe
du
roi
des
cons:



la radioactivité
sera socialiste
ou ne sera
pas!

non mais,
sans blague

CHANGER LA VIE a un sens profond parmi les militants écologistes et antinucléaires, Mr Hernu.

Un projet de société mûrit chaque jour nourri de réflexions et des débats issus de nos pratiques.

● Nous pensons que les socialistes se doivent d'y participer. Si les voix qui vont dans ce sens, se font entendre parmi vous, elles pourraient éviter au P. S. de figurer aux yeux des hommes parmi les défenseurs d'une industrie qui met en péril l'humanité

Réponse du CRIN d'Erdeven à Mr Hernu, suite à son interview donnée au Nouvel-Observateur.

LOIN DU CHILI?

● La semaine dernière était publiée dans l'A. P. L. un bref appel de Guido, ouvrier chilien arrivé récemment en France pour tenter de faire sortir du Chili une femme et deux enfants, sans travail, sans ressources et sans logement.

● Cet appel, qui a été transmis également au PS et au PC, n'a pour le moment presque rien donné. C'est anormal.

● N'y aurait-il pas des initiatives à prendre à Nantes, ne serait ce que pour aider les exilés chiliens qui sont assez nombreux, à se regrouper et à s'entraider ?

● L'internationalisme c'est aussi des actes de solidarités concrètes.

● Réunion le lundi 8 novembre à 20H30 chez Jean Paul Cruze
12 avenue Charles Roger
(1er étage)
Les Dervallières.

VENT d'ouest

JOURNAL DES PAYSANS-TRAVAILLEURS

Actuellement, il est tiré à 6 800/7 000 exemplaires. En dehors des ventes au numéro en librairie ou par des militants et des numéros pour diffusion militante souvent impayés, le nombre d'abonnés oscille autour de 4 000.

Ce chiffre est insuffisant pour maintenir l'équilibre financier du journal en raison des charges (papier, affranchissements, etc...) qui ne cessent d'augmenter.

Une nouvelle étape est lancée :

5 000 abonnés d'ici le mois de janvier. C'est possible, si vous amis lecteurs accentuez votre effort pour le faire connaître, faire abonner un ami etc...

Un seul abonné chacun et nous serions à 8 000 ! C'est possible si les militants en font une tâche importante. C'est possible si nous sommes convaincus que nous ne pouvons compter que sur nos propres forces et qu'en conséquence, un effort est indispensable.

ABONNEMENT DE SOUTIEN..... : 50 F.
ABONNEMENT MINIMUM..... : 30 F.
ABONNEMENT NORMAL OU REABONNEMENT : 40 F.
(rayer les mentions inutiles)

NOM.....Rénom.....
Lieudit.....
Département.....N° de bande.....
Commune.....

Joindre un chèque pour abonnement, adresser le tout à "Vent d'Ouest" 36, rue de la Croix-Nivert Paris 75015

TRANSPORT SCOLAIRE

Gratuité Pour Tous

Le numéro de Vent d'Ouest du mois d'août avait parlé de la lutte des Familles rurales d'Ille et Vilaine pour obtenir la gratuité du transport scolaire.

Qu'en est-il aujourd'hui ?

Au 1er septembre, 3 500 familles signataires de pétitions s'étaient réunies dans les communes ou les cantons pour organiser la lutte.

La grève d'achat du timbre continuait. Pour concrétiser le mouvement, des familles avaient lancé l'idée d'une carte, éditée par la Famille rurale, que les jeunes montraient dans les cars à la place de la carte officielle.

● La Famille rurale a donc fait imprimer cette carte qui comportait un certificat de résidence et un certificat de scolarité. Celle carte voulait être un symbole de revendication, commun à tous ceux qui voulaient participer au mouvement, et la preuve que les jeunes respectaient les secteurs scolaires reconnus (même s'ils sont contestables).

● Quelques jours avant la rentrée, 8 000 cartes à peu près ont été distribuées dans les cantons. Ceux qui la prenaient s'engageaient soit à ne pas acheter le timbre, soit à le garder chez eux ou à ne pas se servir de la carte officielle, quand le timbre avait été acheté par peur ou par manque d'information.

Cette carte a eu l'intérêt de susciter des démarches collectives des gens des communes pour aller faire tamponner leur carte à la mairie et à l'école.

Beaucoup se sont alors heurtés au refus de l'administration.

● Diverses pressions se sont alors exercées devant lesquelles les cantons ont demandé un rassemblement des familles à Rennes.

● Ce rassemblement a eu lieu samedi dernier 25 septembre. Le nombre des participants était de 800 à 1 000, porteurs de banderoles et panneaux faits par des groupes dans les cantons.

Soutenaient, la Famille rurale, le M. R. J. C. (les jeunes s'organisent dans plusieurs lycées pour obtenir cette gratuité), les Paysans travailleurs, l'A. P. F. du district de Rennes (syndicat du cadre de vie), des professeurs de l'enseignement privé et public, prêts à aider à la montée des cars aux sorties des écoles, quelques Associations ou Conseils locaux de parents d'élèves.

Les Fédérations Famille rurale des trois autres départements bretons avaient assuré par écrit leur soutien.

Pendant toute la manifestation, la parole a été aux cantons qui se servaient de porte-voix pour dire comment ils vivaient la lutte.

● Devant la Préfecture où nous avons stationné un bon bout de temps, les cantons se sont regroupés pour discuter de la suite à donner à l'action. L'entrevue avec la Préfecture, le matin même de ce jour, n'avait rien donné de nouveau.

Les cantons se sont donc exprimés :

- Pour quelques-uns, les pressions avaient été trop fortes et presque tous les timbres étaient achetés.

EXTRAIT DE VENT D'OUEST

NOS DROITS Face à la POLICE

A la suite des actions menées, 22 d'entre nous ont été inculpés avec tout ce que cela comporte de tracasseries habituelles de la police.

Peut-on faire confiance aux gendarmes même connus dans des circonstances de ce genre... sûrement pas... et de nombreux militants s'en sont aperçus à leur dépend !

Mais quels sont alors nos droits face à la police ? Les Paysans Travailleurs de la Drôme ont jugé utile de le mettre noir sur blanc et nous avons pensé qu'il n'était pas inutile d'en informer également les lecteurs de Vent d'Ouest.

LES INTERPELLATIONS :

Lorsque vous êtes interpellé :

- normalement vous devez répondre à la demande de contrôle d'identité.

- si le policier est en civil vous avez la possibilité de lui demander sa carte officielle de police. S'il refuse de la montrer, vous n'êtes pas tenu de lui montrer vos papiers.

- la carte d'identité n'est pas obligatoire, mais si vous en avez une, il va de soi que vous avez intérêt à la présenter plutôt qu'une carte professionnelle.

- La vérification d'identité au commissariat ou dans un véhicule de police n'est légale que dans deux cas précis :

- 1° - lorsque à la suite d'un crime ou d'un délit une information a été ouverte et que la vérification entre dans le cadre de recherches judiciaires - les policiers sont alors en possession d'une commission rogatoire du juge d'instruction.

- 2° - S'il y a flagrant délit, c'est à dire

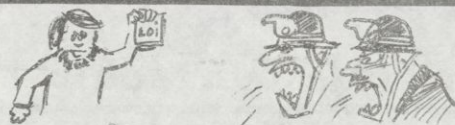
- mais dans tous ces cantons, les gens disent : "ON NE NOUS Y REPRENDRAS PAS" et veulent continuer l'information et les réunions.

● La majorité s'est déclarée prête à continuer l'action au-delà du 30 septembre. BLOCAGE DE CARS, GREVE SCOLAIRE ?

Les jours à venir nous le diront.

(EXTRAIT DU
VENT D'OUEST)

Association Famille Rurale Ille et Vilaine



lorsqu'un délit est en train de se commettre (participation à une manifestation interdite par exemple) ou qu'il vient d'être commis (jet de pierres sur les forces de l'ordre).

CONVOICATIONS ET INTERROGATOIRES

- Lorsque l'on est convoqué au commissariat ou à la gendarmerie pour : "affaire vous concernant", on a le droit de ne pas y aller. Il peut être utile cependant de téléphoner pour savoir de quoi il s'agit.

- Dans l'hypothèse où vous jugez utile de vous y rendre ou bien si vous y êtes contraints (à la suite d'une arrestation par ex;) vous pouvez refuser de répondre aux questions posées et vous contenter de donner votre identité en ajoutant : "je n'ai rien à déclarer".

CE REFUS DE REPENDRE NE CONSTITUE AUCUNEMENT UN DELIT

La règle à appliquer est de refuser toute "coopération" lors d'un interrogatoire de police, sans pour autant mentir.

La meilleure attitude est donc de se taire et de refuser fermement de répondre à toute question, même la plus anodine.

Il en va de même pour l'identification de personnes sur photographies : refuser systématiquement d'entrer dans ce "jeu".

Ne pas croire aux chantages du style : "vous répondez à nos questions et on vous relâche tout de suite. Vous ne répondez pas et on vous place en garde à vue".

Ne pas se laisser intimider par le traditionnel : "nous savons tout" ou le non moins traditionnel : "votre camarade un tel nous a tout dit".

Pendant l'interrogatoire, un policier tape le procès verbal, nul n'est tenu de signer un tel document, surtout lorsqu'il ne correspond pas exactement à ce qui a été déclaré.

.../...

Si toute fois, un militant estime souhaitable de signer un procès verbal, il prendra la précaution, après l'avoir relu soigneusement, de signer juste au-dessous des dernières lignes.

Il faut savoir que dans la pratique judiciaire française, les procès verbaux dressés par la police ont une grande importance. Le juge d'instruction en tient compte pour inculper, le tribunal pour condamner.

N.D. des Landes: Le Propriétaire a reculé !

Dans le n° 156 de l'A. P. L. daté du 12 octobre, nous donnions les informations des Paysans Travailleurs et de la F. D. S. E. A. de Notre Dame Des Landes :

La famille Godefroy, vivant avec 10 enfants, sur une ferme de 22 ha, était chassée par le propriétaire Brunet.

A l'origine du conflit, le propriétaire qui, largement cumulard, demandait au fermier une augmentation de fermage dépourvue de toute justification.

Un jugement au tribunal de Saint-Nazaire était donc convoqué pour vendredi dernier, 29 octobre : les semaines précédentes, une mobilisation minutieuse des paysans et des travailleurs du bourg de Notre Dame des Landes, était entreprise ; porte à porte, auprès de tous les habitants, affiches, pétitions largement signées.

Le propriétaire ne pouvait même pas trouver d'appui auprès des adhérents ou sympathisants F. F. A. eux-mêmes en butte à de nombreuses menaces concernant leur outil de travail.

Et voici le communiqué téléphoné à l'A. P. L. le samedi 30 octobre à 14 h par les paysans de Notre Dame des Landes :

"Procès Godefroy- Brunet : avant le procès, sur la demande du propriétaire Brunet, le juge propose une ultime conciliation car les propriétaires ne veulent pas affronter le public (nous étions 50 personnes de Notre Dame Des Landes et des villages riverains).

" Résultat : le propriétaire annule le congé. Le fermier obtient le droit de faire les aménagements et réparations des bâtiments, les frais de ces réparations étant à la charge du fermier."

Avec Cheix en Retz, où la résistance ne faiblit pas, l'affaire de Notre Dame des Landes témoigne de la détermination des petits paysans à faire respecter leurs droits

DES VICTOIRES SONT POSSIBLES Cor. A. P. L.

De plus en plus la police utilise l'interpellation (dans la rue) pour constituer des fichiers ou les mettre à jour. C'est ainsi que l'on procède à des photographies et à des relevés d'empreintes digitales.

Même s'il est déjà fiché, un militant refusera de se soumettre à de telles formalités qui ne sont pas légales, sauf en cas de flagrant délit ou d'inculpation par un juge d'instruction.

VENT D'OUEST

Sica de Challans: "AVANT QU'IL NE SOIT TROP TARD"

Mardi 19 octobre, à l'appel des Paysans Travailleurs de Loire-Atlantique, des travailleurs C. G. T. et C. F. D. T. de la SICA de Challans, mandatés par leurs sections syndicales, rencontraient à Nantes des militants syndicaux C. G. T. et C. F. D. T. de nombreuses entreprises nantaises, déterminés à soutenir toute action énergique de leur part.

Etaient représentés parmi d'autres : L. M. T. (Orvault), GUILLOUARD, S. N. C. F. Chambre d'Agriculture, Brissoneau et Lotz, Tréfimétaux, Dubigeon, CETE, INSEE, etc...

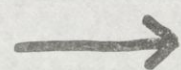
Un débat très vif avait lieu, entre tous ces travailleurs concernés par la lutte contre les fermetures et restructurations d'entreprises.

En effet à Challans, la situation syndicale s'est tendue, la C. G. T. majoritaire dans l'entreprise, n'étant pas opposée par principe aux 260 licenciements (pour sauver le reste, la C. F. D. T. de son côté, ayant pris position contre tout licenciement, et proposé l'occupation de l'entreprise ; pour 103, contre 123)

A ce propos, l'Union des syndicats C. F. D. T. de l'Agriculture, le 27 octobre a publié le communiqué suivant :

"L'U. D. S. A. C. F. D. T. se déclare prête à soutenir toute initiative des travailleurs de la SICA-SAVA pour s'opposer aux licenciements prévus et à la détérioration de leurs conditions de travail et de salaires déjà très précaires.

" L'UDSA CFDT soutient la position courageuse de la section CFDT de la SICA-SAVA qui refuse tous les licenciements et ne se laisse pas prendre au piège, aux arguments dits économiques de la direction et des organismes financiers.



"L'UDSA se félicite d'ailleurs que les propositions de la section CFDT soient comprises par un nombre croissant de travailleurs de la SAVA. Elle souhaite qu'une action syndicale efficace puisse s'engager avant qu'il ne soit trop tard.

"Toute attitude qui tendrait à accepter les licenciements annoncés sous prétext-

te de sauver une partie de l'entreprise n'a rien de "responsable" comme le laissent parfois entendre d'autres organisations syndicales.

"C'est simplement un soutien, inconscient peut-être, mais réel, à la politique du patronat."

Correspondant A. P. L.

DIVERS

CARNAUD fait du Social :

"Seulement" 10% de licenciés

"C'est un nouveau coup dur pour l'emploi dans la région que l'annonce faite hier en comité d'établissement par la direction de Carnaud S. A. : la réduction de plus de 10 % des effectifs de l'établissement de Nantes (Roche-Maurice).

Selon la section CFDT la direction de Carnaud S. A. "a lors de la réunion d'hier déclaré que le schéma idéal de restructuration serait la suppression de 630 emplois" mais qu'elle a limité les licenciements à 112 dans un but social et après étude sérieuse.

Les licenciements touchent plus particulièrement le personnel de structure (bureaux) et les ouvriers professionnels.

La direction de Carnaud S. A. a donné les raisons de cette restructuration. Le déplacement géographique des conserveries en est présenté comme l'essentiel.

C'est en effet pour l'industrie de la conserve que travaille l'usine nantaise de Carnaud S. A. qui est spécialisée dans les emballages métalliques (boîtes en fer blanc)

Il apparaît que seule cette usine est concernée par la restructuration envisagée."

Extrait de Ouest-France

Pavillon de Complaisance

L'Othon, cargo grec de 9 000 tonnes battant pavillon chypriote arrive à Nantes le 13 octobre, en provenance des Indes.

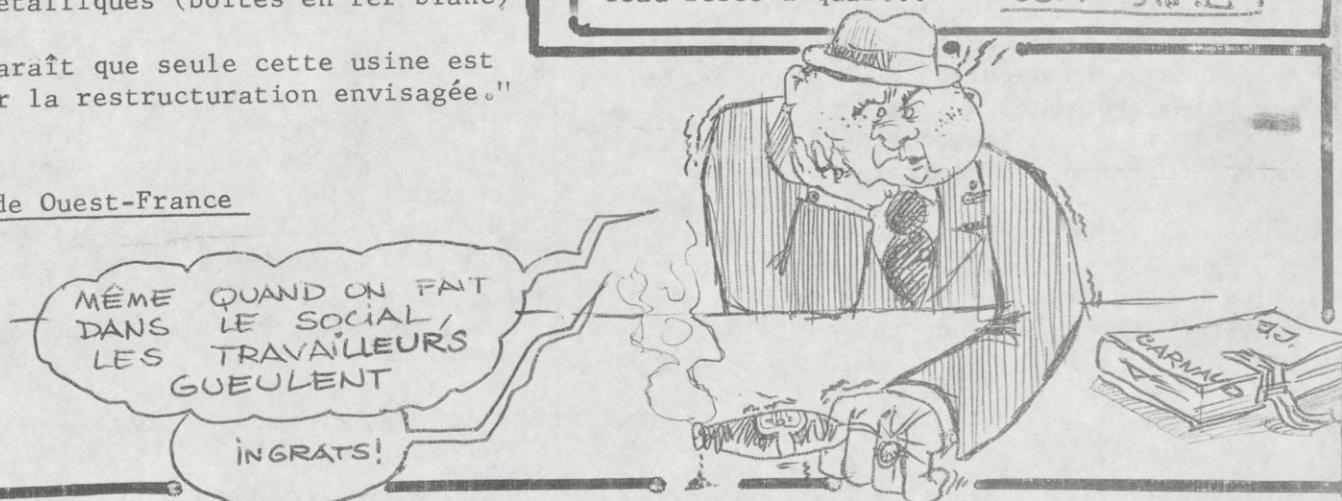
Le 25, l'opération de déchargement achevée, le bateau reste à quai avec son capitaine son second et les 24 membres d'équipage. Ceux-ci sont sous-payés et recrutés dans divers pays du Tiers-Monde.

Il y a eu d'abord un mot d'ordre de boycottage des pavillons de complaisance de la CGT suivi par la CFDT entre le 20 et le 25 octobre.

Les équipages des remorqueurs ont suivi

La CGT par l'intermédiaire de Roland Andrieu secrétaire des officiers et marins de la CGT demande au remorquage et au lamanage de ne porter aucune assistance au navire tant que son armateur n'aura pas signé les accords de l'ITF (Fédération Internationale de Transport) c'est à dire le paiement de l'équipage aux tarifs syndicaux en vigueur et le respect des garanties.

Le mot d'ordre est suivi et le bateau reste à quai... Cor. A.P.L.



L'EMPIRE HERSANT à NANTES



Robert Hersant est député réformateur de la troisième circonscription de l'Oise et la bête noire de toutes les rédactions.

La majorité, à laquelle il appartient voit en lui la divine providence. A cet effet, il bénéficie pour mener à bien ses opérations financières de la bienveillance de la majorité.

La prise de contrôle du "Figaro", en juillet 1975 n'aura été qu'une étape dans la domination de l'opinion publique de ce pays.

Car l'ambition de réorganiser le système de fabrication du quotidien parisien, en utilisant la technique de la télé-impression, va lui permettre de faire tirer dans toute la France des pages composées à Paris.

Cinq villes ont été choisies pour recevoir des imprimeries aptes à tirer "Le Figaro" et "France-Soir" : Marseille, Toulouse, Lyon, Nantes et Nancy.

Elles seront toutes opérationnelles à la fin de la présente année.

A LA TETE D'UN EMPIRE TENTACULAIRE

Les hasards de la naissance l'ont fait venir au monde à Vertou, en 1920.

Sous l'occupation, il a participé à la création d'un mouvement d'extrême droite "Jeune Front" qu'il quitta pour diriger un camp de jeunesse "Maréchal Pétain" à Brévanes.

Les accusations portées à la tribune du Palais Bourbon par Mr Legendre -adversaire indépendant de Robert Hersant- portaient également sur des réquisitions effectuées à l'encontre d'Israélites et sur l'origine des fonds ayant permis à R. Hersant de lancer "L'Auto-Journal".

Ce magazine est considéré comme la cellule mère de son empire de presse.

En outre, on reprochait à R. Hersant les procédés qu'il avait employés pour sa campagne électorale. Il avait en effet, fait venir Luis Mariano et Martine Carol pour "charmer" le corps électoral en 1956.

Le groupe qu'anime le député réformateur de l'Oise comprend, outre une agence de presse, l'Agence Générale de Presse et d'Information (A. G. P. I.) une agence de publicité, Publiprint et un important secteur d'imprimerie, il comporte neuf hebdomadaires, onze magazines et avant la prise de participation dans "France-Soir", onze quotidiens : Le Figaro, Nord-Eclair, Nord-Matin, Paris-Normandie, Le Havre-Presse, l'Eclair de Nantes, La Liberté du Morbihan, Centre-Presse, Le Berry Républicain, La Nouvelle République des Pyrénées et France-Antilles.

Ce dernier titre est le seul quotidien qu'il ait réellement fondé.

"C'est un journal un peu con !" déclare volontiers R. Hersant. Ainsi en 1976 un lecteur de quotidien sur six lit un journal Hersant.

A Nantes, où R. Hersant a, avec "L'Eclair", pignon sur rue, les pressions ont été discrètes mais la publication d'un article de propagande en faveur du candidat R. I. Le Masne de Chermont, au moment du dernier scrutin cantonal, montre à l'envie jusqu'où "l'ami des travailleurs" entend aller.

Dans le même temps, R. Hersant licenciait l'un des responsables de la rédaction nantaise de "L'Eclair".

L'Eclair fait suite au "Populaire" journal de Nantes, fondé comme bi-hebdomadaire, le 5 décembre 1874 et devenu le Populaire de Nantes, le 26 avril 1918.

Le 7 janvier 1956, il devient "Le Populaire-Eclair" et le 21 janvier 1956 : "L'Eclair".

L'Eclair, dont toutes les pages sont communes avec "Presse-Océan" sauf la "une" la deux et la dernière page, avait un tirage de 30 668 exemplaires en 1957 ;

31 533 ... en 1965 ;

33 925 ... en 1970 ;

et selon l'office de justification de la Diffusion du 30 mai 1975, de 31 924 pour une diffusion de 26 928 exemplaires.

A titre de comparaison, à la même date, "Presse-Océan" tirait à 93 715 exemplaires et en diffusait 80 987, sur les deux départements de Loire-Atlantique et Vendée.

(extrait de Ouest-Unité, mensuel du P. S.)

Comité de SOUTIEN aux IMMIGRÉS des Foyers, SONACOTRA en GREVE des LOYERS

Le comité s'est réuni le 27 octobre. Il a fait le bilan de son travail depuis le 7 octobre : pétitions, solidarité financières affiches etc... et il définit son travail.

① Pour soutenir les émigrés en grève des loyers, il faut populariser leurs luttes d'abord en direction des émigrés résidant dans les foyers Sonacotra de Nantes, puis de tous les émigrés de Nantes et enfin des masses populaires.

Le comité distribuera un tract dans les foyers, dans les quartiers, ou sur les marchés avec de fortes proportions d'émigrés ou en plus, il fera signer la pétition, développera la solidarité financière et pour cela réalisera des affiches adéquates.

② Le tract rappellera les conditions de vie dans les foyers Sonacotra à l'origine de la grève des loyers de 21 mois, qui sera décrite, il s'achèvera sur les premiers acquis de cette lutte. Les affiches feront l'historique de la lutte, exposera les revendications présentera les structurations du mouvement etc...

③ Le comité souhaiterait réaliser un numéro de l'APL centré sur les émigrés et plus particulièrement sur les aspects locaux de l'émigration ; les chiffres et les renseignements manquent : si vous avez des statistiques sur ce sujet, apportez-les au comité..

Des contacts seront pris pour une réunion d'information dans un quartier. Le comité cherche un lieu de réunion dans un quartier, centre social ou maison de jeunes etc... il étudierait toute proposition.

Le travail avec les moyens d'informations de masse et bourgeois a été absorbé et non engagé...

Prochaine réunion le mercredi 10 Novembre (le lieu sera précisé dans le prochain numéro d'APL.)

Le Comité

basques & casques



L'héritier du Caudillo, Juan Carlos est reçu avec tous les honneurs en France.

L'Espagne se démocratiserait, paraît-il (exemples : réunion du PSOE interdite, multiples assassinats commis par la garde civile).

Mais la France, pays des libertés (!) (3 600 expulsions le mois dernier) lui accorde son aide et entre autres, assigne 31 basques ou espagnols à résidence dans trois îles sous une étroite surveillance policière.

Ceux qui restent à Paris sont contraints de pointer deux fois par jour au commissariat.

Il faut éviter tout incident, prétendent les flics. S'ils s'agit en réalité de tester les réactions de la gauche...il n'y en a guère...

Il faut dénoncer les projets de collaboration du capitalisme français avec l'Espagne fasciste dans les domaines électro-nucléaire, de la défense par exemple.

Nous devons nous élever contre ces monstrueuses atteintes aux libertés.

Jusqu'où ira la répression en France, avant une quelconque réaction ?

Comité de soutien aux Basques

— Un livre sur Mai 68 —

La revue d'histoire populaire "Le Peuple Français" a pour but de montrer les véritables acteurs de l'histoire : Ouvriers, paysans, travailleurs.

C'est une revue à but non lucratif.

Un des animateurs de la revue prépare un livre sur mai 68. Il accordera une grande place aux événements locaux et régionaux. Il recherche tout particulièrement les photos et Tracts.

TOUS A VOS ARCHIVES !

Contact : Francis Barbier
Librairie 71, 29 rue J. Jaurès

GREVE ET OCCUPATION

à l'Office des Centres Sociaux

A l'Office des Centres Sociaux le personnel est en grève illimitée et occupe les locaux administratifs de la rue de la Boucherie depuis le jeudi 28 octobre.

L'Office des Centres Sociaux, c'est une association loi 1901 mise en place par la Mairie, la Caisse d'Allocations familiales et l'office d'H. L. M. pour "l'animation" des quartiers de la ville.

C'est l'Office qui gère et dirige les "centres sociaux" et les "centres sociaux-culturels" qui existent dans de nombreux quartiers.

Il est présidé par Mme Desormeaux qui doit passer la main à Gaille (adjoint au Maire).

Le personnel qui travaille dans ces centres a pour employeur, soit la Caisse d'Allocations familiales, soit l'Office.

La grève actuelle est faite par les personnels dépendant de l'Office. Elle est très largement suivie.

DEUX ANS DE CONFLIT

C'est qu'en effet le conflit dure depuis deux ans. Depuis deux ans le personnel réclame la signature de la convention collective des "Centres sociaux" par l'Office, pour le moment c'est la convention des personnels de la C. A. F. qui, sans être signée, est appliquée et du point de vue personnel elle ne correspond pas aux réelles conditions de travail dans les centres sociaux.

Depuis deux ans l'Office tergiverse, renvoie la décision à plus tard, ne tient pas sa promesse.

Déjà, l'année dernière, le personnel s'était mis en grève et avait occupé les locaux.

Cette action s'était arrêtée sur une promesse de régler le problème rapidement. Pourtant, cette année encore, une démarche faite le 28 octobre, appuyée par une grève et une délégation "massive" n'obtenait rien.

C'est à la suite de ce refus que la grève illimitée et l'occupation des locaux a été décidée.

En plus, le personnel avance des revendications sur les conditions de travail ; il remet en cause la division des animateurs : secrétaire d'accueil, personnel d'entretien, faisant valoir que dans les faits, tout le monde participe aux activités "d'animation".

Ceci s'accompagnait de la remise en cause de la grille des salaires appliquée.

Une échéance est donc fixée par les décisions budgétaires qui doivent être prises à la mi-novembre.

ELARGIR LA SOLIDARITE

Au moment où l'action demeure, plusieurs questions sont débattues par les grévistes.

Quels liens et quelle solidarité peuvent-ils établir avec les autres travailleurs du secteur social ? (pour eux, le patron, c'est la Mairie, pour les autres c'est le plus souvent l'administration départementale).

Quelle solidarité peut-il y avoir avec les "usagers" ? (à noter que ceux-ci sont aussi en lutte pour pouvoir faire entendre leur voix dans les organes dirigeants de l'Office)

Correspondance A. P. L.

JOURNEE D'ACTION CONTRE L'AUSTERITE

LES TRAVAILLEURS SOCIAUX A LA M.A.N.

Le mercredi 27 octobre était une journée d'action départementale pour les travailleurs du secteur social (éducateurs animateurs, assistants sociaux etc...)

Ceux-ci se sont retrouvés l'après-midi à près de 300 représentant une cinquantaine d'établissements ou services à la M. A. N. dans les bureaux de la D. D. A. S. S (direction départementale de l'action sanitaire et sociale.)

Cette action a été l'occasion de faire connaître les conflits et les luttes en cours dans le secteur ; cela ne manque pas : conflit au C. A. E., conflit aux Papiers Blancs, conflit à l'école de service social, menace de fermeture à Pont-château, des bruits alarmants de fermeture ou de réduction de personnel etc...



• FAIRE LE LIEN ENTRE LES LUTTES
CONTRE LA DIRECTION DU SECTEUR SOCIAL (DDASS)

Le point sur les luttes a été fait :
- aux C. A. E., la préfecture a pris ses responsabilités en coupant purement et simplement les vivres ; résultat, les employés ne sont plus payés depuis deux mois ; une procédure de Prud'homme est en cours.

- Aux Papillons Blancs, un recul a été obtenu sur l'interprétation de la convention collective mais aucune garantie n'est donnée ; l'extension aux personnels non - éducatifs des congés supplémentaires est toujours refusée par la DDASS. La grève continue dans l'unité de tous les personnels.

- à l'école de Service social, un succès est possible.

Mais cette journée a surtout été l'occasion de faire le lien entre toutes ces luttes par une affiche déclarant :

" Nous relions notre action à celle des autres travailleurs du secteur social en lutte.

"- parce-que, malgré l'éparpillement des interventions et la diversité des employeurs, notre secteur est régi par la même administration de tutelle (la DDASS) chargée d'appliquer les lois sociales.

- parce-que notre secteur est financé dans tous les cas par des fonds publics (Conseil Général, Allocations Familiales, municipalités, Sécurité Sociale, Ministères).

- Parce-que nos employeurs respectifs ont la plupart du temps partie liée avec le pouvoir en place, tant au niveau financier qu'idéologiquement.

Nous montrerons notre hostilité aux mesures d'austérité et de mise au pas du travail social en portant nos revendications à la DDASS, organe d'exécution du Pouvoir."

Appuyée par cette manifestation, une délégation a été reçue par la direction de la DDASS qui s'est engagée à faire connaître les revendications des travailleurs sociaux à la commission des affaires sociales du Conseil Général.

Celle-ci doit se réunir à la Préfecture le 3 novembre.

Une réunion inter-syndicale est convoquée le jeudi 4 novembre à 20H30 à la CFDT, qui doit tirer le bilan des actions menées et étudier les résultats de la commissions des affaires sociales.

Correspondance A. P. L.

OPÉRATION "CANARD SAUVAGE"
LIBÉRATION DE BOUKOVSKI!

St NAZAIRE

Après le travail du mois d'octobre qui était essentiellement de sensibilisation. La tribu d'Armand Gatti et la Maison des Jeunes et de l'Education permanente de Saint Nazaire poursuivent l'action de mobilisation pour la libération de Vladimir Boukovski (voir APL n°155, dossier Gatti). Plusieurs forums sont organisés, ils ont lieu sur trois jours pour diminuer l'aspect spectaculaire et permettre des contacts avec des petits groupes de travailleurs, ainsi Plioutch interviendra vendredi soir pour un forum à la MJEP (33, Bd. Victor Hugo) puis samedi à la SNIAS et dans les quartiers, enfin dimanche dans les villages avec des groupes de paysans.

LE PROGRAMME

- 5-6-7 Nov. Léonid Plioutch
- 12-13-14 Nov. Quatre (dont Feinberg, Delaunay, Gorbaneskaia) des douze qui ont distribué des tracts sur la place Rouge à Moscou en protestation de l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie.
- 19-20-21 Nov. Nékrasov (prix Staline) le premier des opposants soviétiques.

Suivront des forums avec Michel Foucault, Descombé (psychiatre), Lefort (auteur d'un livre sur l'archipel Goulag), des membres du Comité des Mathématiciens contre l'internement psychiatrique pour motif politique, etc...

L'opération "Canard Sauvage" se terminera dans la semaine du 1 au 7 février, par une pièce de Gatti, des créations collectives, et la présentation de films vidéo sur les "canards sauvages" de Saint Nazaire.

APL

OUEST information

Bulletin Régional Hebdomadaire de l'Agence Presse Libération

QU'EST-CE
QUE C'EST ?**

...UN BULLETIN HEBDOMADAIRE
RE DIFFUSE A 1.000 EXEMPLAIRES.

Lu et soutenu par différents groupes (écoles, usines, quartiers, objecteurs, paysans-travailleurs, etc...), se veut pour : "UNE INFORMATION AU SERVICE DES LUTTES POPULAIRES !"

L'APL, résolument engagé pour la suppression du système capitaliste, veut garder une large ouverture à tous les courants révolutionnaires et progressistes, et pour cela refuse d'être lié à un groupe quelconque.

NOS REUNIONS SONT OUVERTES
A TOUS, LE VENDREDI SOIR, à
20h45 au 12 bis rue de l'Industrie (derrière la Librairie 71)

Tous les textes et photos négatifs que vous nous apportez sont discutés ce soir là. C'est donc la dernière limite pour le passage dans le numéro suivant.

nos bonnes adresses

- C.S.O.C. (Comité de Soutien aux Objecteurs de Conscience) et
- G.I.T. (Groupe Insoumission Totale), tous les jeudis de 20h à 22h, 57 rue des Hauts-Pavés.
- C.N.T.-A.I.T. (Confédération Nationale du Travail, section française de l'Association Internationale des Travailleurs), 43 rue Félix Faure, Rezé, permanence tous les samedis de 15h à 18 heures.
- A.P.F. (Association Populaire Familiale), 2 rue Lamoricière.
- GASPRON, 1 rue Léon Say, permanences vendredi de 19 à 21h, 74.65.59.
- CENTRE NANTES TIERS MONDE, 9 rue des Hauts-Pavés, dispose d'un montage audio-visuel sur le pétrole et la faim au Sahel.
- C.A.B.E. (Comité pour l'Accès aux Bords de l'Erdre), dispose d'un montage sur le problème scandaleux des bords de l'Erdre et d'un film sur le manif de 70. A édité une brochure de 120 pages sur les luttes menées depuis 7 ans.
- GSED-MFA, 2ème dimanche du mois à 10h, café Moderne, quai Marcel Boissard, Trentemoult, 75.53.83.
- C.R.I.N. (Comité Régional d'Information Nucléaire), mercredi et vendredi, permanence de 17 à 19h, rue de la Haute Forêt (derrière le Restau-U.
- C.A.P. (Comité d'Action Prisonniers), M.Gerin, la Mocquelière, 44800 St-Herblain.
- Comité CHOMEURS CFDT, 37 rue Lamoricière
- Comité CHOMEURS CGT, permanence le jeudi de 14 à 16h, Bourse du Travail CGT, rue Arsène Leloup.
- Association des AMITIES FRANCO-CHINOISES, 28 rue Jean-Jaurès, Rezé. Permanence de 14 à 18h le samedi. Brochures, montages, etc...]

POINTS DE VENTES.....POINTS DE VENTES.....POINTS DE VENTES

Librairie "71" : 29, rue J.-Jaurès, 73.82.48.
Librairie EUZEN : rue Jean Jaurès.
Café SURCOUF : La Morrhornière.
Café LA NOE : La Jonelière.
R.U. Le THÉÂTRE : mardi midi.
Rue de Strasbourg : face à la Préfecture.
BELLEVUE : Grande place (Self-Information).

BUAT : Tabac Journeaux, 140 rue du Général Bust.
ZOLA : Café-Tabac place Zola.
Tabac LUTETIA : 96, rue du Général Bust.
MAISON DE LA PRESSE : rue M.Sambron Pont-Château
SILLON DE BRETAGNE : Saint-Herblain
BAR D'AUTEUIL Petit-Chantilly : Orvault

ACHETEZ-LE.
ou bien
ABONNEZ-VOUS !**

BULLETIN D'ABONNEMENT

Un trimestre 12 n° = 20f - soutien 30f
Un semestre 24 n° = 40f - soutien 60f
Une année 48 n° = 75f - soutien 100f

LAISSEZ VOTRE ORDRE EN
BLANC, ET ENVOYEZ-LE A
LA : LIBRAIRIE "71"

NOM.....PRENOM.....

ADRESSE.....

.....